

CANADA VOTE EN 2025 – SÉCURITÉ DU REVENU DE RETRAITE

Le coût de la vie est un enjeu important pour les Canadien·ne·s, et pour de bonnes raisons. Les prix des produits de première nécessité, comme les soins de santé, le transport et les produits alimentaires, ont augmenté. La flambée des prix et la diminution de l'offre de logements font en sorte que de plus en plus de personnes âgées au Canada vivent dans un logement trop cher ou inadéquat. Les menaces de changements visant le commerce international mettent davantage de pression qu'auparavant sur l'épargne et le pouvoir d'achat des personnes âgées et des personnes à revenu fixe.

C'est pour cette raison que la sécurité financière à la retraite est cruciale – et c'est pourquoi Retraités fédéraux demande à notre prochain gouvernement fédéral d'adopter une vision claire et de prendre des mesures pour garantir la sécurité économique et la qualité de vie des personnes à la retraite.

Le pouvoir des pensions

- Dans son étude intitulée *Le pouvoir des pensions* (novembre 2024), l'économiste David Macdonald révèle comment les régimes de retraite en milieu de travail contribuent aux économies nationales et locales, aux budgets gouvernementaux et à la sécurité du revenu de retraite.
- En 2023-2024, pour chaque dollar que les gouvernements ont investi dans les régimes de retraite de leurs travailleur·euse·s, ils ont récupéré 2,38 \$ en recettes fiscales plus élevées et ont économisé sur le soutien aux aîné·e·s.
- Lors d'une augmentation d'un dollar du revenu de pension, les finances du gouvernement fédéral s'améliorent de 24 cents, grâce à l'impôt sur le revenu, aux taxes à la consommation et à la baisse des coûts relatifs à la SV et au SRG. Cela représente une retombée positive de 24,5 milliards de dollars pour le gouvernement fédéral, des fonds qui n'existeraient pas sans les pensions.
- Les pensions sont essentielles à l'échelle locale, en particulier dans les collectivités où le revenu d'emploi est inférieur à la moyenne nationale. Dans ce cas, les pensions peuvent représenter une grande partie du revenu global des villes, souvent supérieure à l'épargne privée (comme les REER), le revenu d'un travail indépendant, le RPC et le RRQ, la SV ou l'AE.
- C'est grâce aux pensions que cela est possible, malgré un déclin long de quatre décennies des régimes de retraite à prestations déterminées. Le Canada doit se doter d'un cadre législatif qui encourage ces pensions, elles profitent aux Canadien·ne·s, à nos collectivités et à notre économie.
- Les régimes à prestations déterminées sont le moyen le plus efficace d'assurer la sécurité du revenu de retraite. Le prochain gouvernement fédéral devra veiller à ce que le cadre législatif les encourage.

Protéger les pensions du secteur public

- Les Canadien·ne·s dépendent de la robustesse du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, ainsi que de programmes comme la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG).
- L'indépendance et l'unité du RPC sont menacées, car l'Alberta envisage de créer son propre régime, risquant de compromettre la sécurité de retraite des Canadien·ne·s.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS

1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca
retraitesfederaux.ca



- On a réclamé que le gouvernement intervienne dans les décisions sur les investissements des régimes de retraite canadiens. Les régimes de retraite doivent conserver leur indépendance, être exempts d'influence politique et axés sur les intérêts à long terme des retraité·e·s.
- Le Canada a un robuste système de pension publique qui comprend le RPC, la SV et le SRG. Ces deux derniers sont indispensables aux personnes financièrement vulnérables. Les gouvernements ont tenté de faire passer l'âge de l'admissibilité à la SV et au SRG de 65 à 67 ans, et certains continuent de le demander. Le prochain gouvernement fédéral doit veiller à ce que les Canadien·ne·s puissent continuer à bénéficier du RPC, de la SV et du SRG à compter de 65 ans.

Federal retirees' retirement security

- Phénix
 - Depuis son lancement en 2016, le système de paye Phénix continue d'être une source de frustration majeure pour les nouveaux membres de Retraités fédéraux et touche autant les employé·e·s actifs que les retraité·e·s. D'après un sondage de Retraités fédéraux mené en 2022, 69,3 % des répondant·e·s qui ont pris leur retraite après 2016 ont été touchés par Phénix. Plusieurs d'entre eux et elles ont éprouvé de nombreux problèmes.
 - Ces problèmes varient grandement, les plus fréquents étant les erreurs sur la paye régulière et les indemnités de départ non payées. Plus d'un quart ont fait l'objet de poursuites pour des trop-perçus, dépassant souvent le délai de prescription de six ans.
 - Les difficultés financières et le stress ont produit des cas graves, voire déchirants. Des membres ont reporté leurs projets et leurs rêves de retraite, comme des voyages de leur vie, des rénovations ou, encore, aider leurs enfants pour l'achat d'une maison. Pour certains, les difficultés liées à Phénix ont aggravé des circonstances déjà difficiles, comme être des proches aidants compatissants, une maladie grave et la retraite pour des raisons d'ordre médical.
 - Les retraité·e·s et les employé·e·s méritent un salaire et une rémunération exacts et fiables. Le gouvernement doit traiter les cas des retraité·e·s touchés par Phénix avec compassion et rapidité.
- Régime de retraite de la fonction publique
 - En 2024, le gouvernement fédéral a transféré un surplus de 1,9 milliard de dollars de la caisse de retraite du secteur public fédéral dans le compte de la banque centrale du gouvernement. Même si le gouvernement affirme qu'il va discuter des prochaines étapes avec les parties prenantes, aucune discussion n'a encore eu lieu. Les surplus doivent être réinvestis dans des initiatives qui profitent aux personnes qui ont contribué à les générer, les retraité·e·s, et cela devrait commencer par des améliorations au Régime de services dentaires pour les pensionnés.
 - En juillet 2024, après dix ans d'efforts, le gouvernement fédéral a décidé d'étendre l'admissibilité à la retraite anticipée à des travailleur·euse·s de première ligne, comme les pompière·s, le personnel paramédical, les agent·e·s des services frontaliers, les agent·e·s de protection parlementaire et les technicien·ne·s en recherche et sauvetage. La prestation

spéciale de retraite permettrait à ces travailleur·euse·s, dont les tâches sont physiquement et émotionnellement éprouvantes, de prendre leur retraite après 25 années de service opérationnel ou, à 50 ans, après avoir accumulé au moins 10 années de service opérationnel effectif et 10 années de service opérationnel « équivalent ». Cette loi a été annoncée, mais elle n'a jamais été mise en place. Le prochain gouvernement fédéral doit rapidement mettre en œuvre cet accord.

Questions pour les candidat·e·s

- Régimes de pensions à prestations déterminées** : Comment votre parti veillera-t-il à ce que davantage de Canadien·ne·s aient accès à des régimes à prestations déterminées et à ce que la sécurité et l'autonomie de ces régimes soient préservées?
 - Réponse idéale :
Les régimes de retraite à prestations déterminées sont le meilleur moyen d'assurer la sécurité du revenu de retraite. La loi doit garantir que les employeurs respectent leurs engagements relatifs aux pensions et que davantage de Canadien·ne·s bénéficient de bons régimes de retraite en milieu de travail.
- SV ou SRG** : Votre parti maintiendra-t-il l'admissibilité à la SV et au SRG à l'âge de 65 ans?
 - Réponse idéale :
Oui. La SV et le SRG font partie intégrante du système de retraite canadien. Les Canadien·ne·s qui approchent de la retraite ont déjà pris leurs dispositions et s'attendent à recevoir la SV et le SRG à l'âge de 65 ans.
- Coût de la vie** : Beaucoup de retraité·e·s ayant un revenu fixe ont été particulièrement touchés par la hausse rapide du coût de la vie. Comment votre parti envisage-t-il de remédier aux problèmes liés au coût de la vie?
 - Réponse idéale :
Le prochain gouvernement s'attaquera à la crise du logement pour que les personnes âgées aient accès à des logements sûrs et fiables; il investira dans l'assurance-médicaments et d'autres programmes sociaux pour rendre la vie plus abordable; et il maintiendra la SV et le SRG, ainsi que le RPC, pour tous les Canadien·ne·s.
- Pensions du secteur public fédéral** : En novembre 2024, le gouvernement fédéral a récupéré un surplus de 1,9 milliard de dollars des fonds de pension du secteur public fédéral et l'a transféré dans le compte central du gouvernement. Votre parti va-t-il discuter avec les parties prenantes pour s'assurer que leurs priorités sont prises en compte dans les décisions relatives à l'utilisation de ces fonds?
 - Réponse idéale :
Ces fonds sont des salaires différés et ils appartiennent aux gens qui ont consacré leur carrière au service des Canadien·ne·s. Les fonds devraient être utilisés pour leurs pensions, pour les améliorer ou les consolider, et non pour financer les priorités du gouvernement en place.

AU SUJET DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX – L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC); des juges de nomination fédérale à la retraite; ainsi que de leurs partenaires et leurs survivant·e·s. Comptant plus de 170 000 membres d'un océan à l'autre, Retraités fédéraux revendique des améliorations à la sécurité financière, à la santé et au bien-être de ses membres et des Canadien·ne·s depuis 1963.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR EN SAVOIR PLUS
1-855-304-4700 | defensedesinterets@retraitesfederaux.ca
retraitesfederaux.ca